



## ***CHALLENGE NATIONAL CHASSEURS DE FRANCE***

### ***CHARTRE DES DÉLÉGUÉS***

#### ***Devoirs et consignes divers***

#### ***pour l'organisation des épreuves du CNCF***

##### **Responsabilité du délégué(e)**

Sa nomination ayant été officialisée par le Conseil d'Administration du « Challenge National Chasseurs de France »,

- il est le délégué local de l'association « CNCF » sous la tutelle du président de la fédération régionale ou départementale des chasseurs.
- il fait appliquer le règlement arrêté par le CA pour toutes les journées départementales ou régionales du CNCF.

##### **Calendrier des sélections CNCF**

Les informations des dates et lieux des journées départementales et finales régionales doivent être établies chaque année pour le 1<sup>er</sup> juin,

Le calendrier de chaque région doit être validé par le délégué régional, et in fine par le CA du CNCF

##### **Réunions d'informations régionales**

Les délégués départementaux participent aux réunions de coordination qui sont organisées chaque année par les délégués régionaux des 13 régions cynégétiques. Éventuellement par visio.

##### **Assurance responsabilité civile**

*Elle est indispensable pour toutes les organisations du CNCF.*

Le Challenge National Chasseurs de France est organisé sous le couvert de la Fédération des Chasseurs qui apporte son assurance RC. Demander une confirmation au Président de FDC concerné.



### **La responsabilité du concurrent**

Les participants aux CNCF sont des chasseurs et chasseresses de France, en possession du permis de chasser donc d'une assurance responsabilité civile de chasse validée pour l'année en cours. Les journées sont assimilées à un acte de chasse, donc de fait engagent la responsabilité civile du participant.

### **Communication**

- Le délégué assure la promotion du Challenge National Chasseurs de France en temps utile auprès des médias de sa région. Les fédérations départementale et régionale lui apportent leur soutien dans ses démarches, en particulier dans le domaine de la communication.
- Pour assurer une cohérence juridique, technique et graphique, les documents à entête, affiches et autres, devront émaner de l'Association nationale.
- Il invite les élus locaux, administrateurs des FDC, détenteur des droits de chasse, presse, ou autres...
- Il aura le jour de la du CNCF une ou des personnes habilitées sur les terrains pour assurer un reportage photographique.

## **Organisation du Challenge National Chasseurs de France**

### **Le Challenge National Chasseurs de France départemental**

L'organisation est confiée au délégué(e) CNCF, sous la responsabilité du délégué régional, avec l'aide de la FDC du département.

### **Organisation**

Avoir toujours à l'esprit de conserver le caractère amateur dans le Challenge National Chasseurs de France en privilégiant la convivialité, en développant sur les terrains la formation, la sécurité et en communiquant tous les conseils utiles aux nouveaux participants. Chaque journée doit être une fête de la chasse. Et cela au niveau départemental et régional.

### **Programme**

Chaque organisateur devra mentionner, dans la mesure du possible, lors de l'établissement du programme du Challenge, les noms des examinateurs des différents jurys, et préciser le gibier dont le prélèvement sera autorisé.

### **Feuille d'engagement**



Sur la feuille d'engagement, en mentionnant, « *Je déclare connaître le règlement du Challenge National Chasseurs de France, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale* », l'organisateur est protégé juridiquement. La feuille d'engagement devra obligatoirement être signée par tous les concurrents.

### **Montant des engagements**

Il est laissé à l'initiative de l'organisateur.

### **Pour une parfaite réussite de la manifestation :**

L'organisateur s'assurera d'avoir à disposition des terrains d'une surface suffisante permettant aux concurrents de s'exprimer correctement, avec des biotopes variés et adaptés pour que la manifestation soit sélective.

### **Gibier :**

Pour la manifestation, le choix du gibier pressenti pourra être différent en fonction des régions (*faisans, perdreaux*). Des terrains giboyeux seront mis à disposition pour la manifestation.

### **Choix du jury :**

Pour la constitution des différents jurys, l'organisateur respectera l'article 2.6 du règlement. Il informera le délégué régional CNCF du jury pressenti de la sélection départementale pour son accord de conformité.

### **Réunion de consignes du jury :**

Avant le départ sur les terrains, l'organisateur s'assurera que les examinateurs des différents jurys ont une parfaite connaissance du règlement, tout en respectant l'esprit et le caractère amateur du CNCF, sans aucun préjugé sur le concurrent, ni sur la race du chien qui est utilisé pour effectuer le parcours de chasse, tout favoritisme étant proscrit dans le CNCF.

### **Uniformité des critères de sélection :**

Les examinateurs des différents jurys utiliseront obligatoirement les grilles de jugement du CNCF, les carnets étant paraphés par les membres du jury.

*(Le document en version PDF pour l'impression automatique du carnet d'évaluation est en téléchargement sur le site de la FNC).*

Les carnets de jugement devront être conservés jusqu'à la Finale nationale de l'année en cours. Ils pourront vous être demandés en cas de besoin, soit par le délégué régional, ou par le conseil d'administration du CNCF.



### **Barrages :**

Conformément à l'article **2.7.6 du règlement intérieur**, sans présentations, d'une durée de 10 minutes (*sans aucun supplément de temps*) avec tir du gibier permettant aux membres du jury (composé de trois personnes au moins) d'apprécier la pratique de chasse.

### **Barrages :**

Le jury des barrages sera composé de trois personnes au moins. Les membres des jurys des batteries des barragistes peuvent juger tous ensemble, collégalement.

### **Récompenses :**

Elles sont laissées à l'appréciation de l'organisateur avec l'aide de sa FDC, un diplôme CNCF pourra être remis à tous les concurrents (*le diplôme en version PDF pour impression est en téléchargement sur le site de la FNC*).

## **Documents à transmettre après les Challenges départementales**

### **Les résultats**

Transmettre

- \* le plus rapidement possible les résultats au délégué régional du CNCF,
- \* **15 jours minimum** avant la date du Challenge Régional l'ensemble des résultats de tous les sélectionnés avec tous les renseignements (noms, prénoms, adresse complète, et N° de téléphones / e-mail, les renseignements des chiens (*race, sexe, N° tatouage, N° puce, N° Lof le cas échéant*)).

Pour la mise en ligne des résultats sur le site de la FNC, transmettre au secrétariat quelques photos du Challenge, les noms des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> des catégories sélectionnées, avec les noms et les races ou type des chiens.



## **Organisation des Challenges Régionaux**

### **Challenge Régional**

L'organisation est confiée au délégué(e) CNCF du département choisi, sous la responsabilité du délégué régional avec l'aide de la FRC et de la FDC du département organisateur.

### **Montant des engagements**

Il est laissé à l'initiative de l'organisateur.

### **Choix des examinateurs**

Pour la constitution des différents jurys, l'organisateur respectera l'article 2.6 du règlement : il informera le délégué régional CNCF du jury pressenti de la sélection régionale pour son accord de conformité.

### **Barrages**

Conformément à l'article 2.3.1, sans présentations ni questions posées, d'une durée de **10 minutes** (*sans aucun supplément de temps*) avec tir du gibier permettant aux membres du jury d'apprécier la pratique de chasse.

### **Jury des barrages**

Le jury des barrages sera composé de trois personnes au moins. Les membres des jurys des batteries des barragistes peuvent juger tous ensemble, collégalement.

### **Récompenses**

Elles sont laissées à l'appréciation de l'organisateur du Challenge Régional avec l'aide de sa FRC, un diplôme CNCF sera remis aux concurrents ayant obtenu au moins 50 points, (*le diplôme en version PDF pour impression est en téléchargement sur le site de la FNC*).

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... Délégué(e) CNCF du département N°.... m'engage à respecter dans toute son intégralité le règlement arrêté par le Conseil d'Administration du CNCF pour toutes les manifestations du Challenge National Chasseurs de France qui seront organisées sous ma responsabilité.

Je m'engage également à effectuer avec diligence toutes les démarches utiles et nécessaires pour le succès de toute organisation du Challenge National Chasseurs de France placée sous ma responsabilité.

Fait à:.....le:.....

Signature, précédée de la mention « *Lu et approuvé* »